



# ATTESTATION D'ASSURANCES

Nous soussignés, Compagnie d'assurances et de Réassurances Axa Assurance Maroc dont le siège social sis 120-122, Avenue Hassan II - Casablanca.

Attestons par la présente que la :

**STE. CEGELEC**

62.BULEVARD OQBA IBNOU NAFIA 20670  
CASABLANCA

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police "**ACCIDENTS DU TRAVAIL**" enregistrée sous le N°**1842.2024.0.00004**, garantissant le paiement des indemnités, rentes ou pensions mises à sa charge par le Dahir en vigueur, et les textes qui l'ont modifié ou complété à la date de délivrance de la présente attestation, par suite d'accidents survenus aux employés de la Société nommément désignés sur les bordereaux de déclaration du personnel et des salaires à la CNSS pendant l'exercice de leurs activités définies aux Conditions Particulières du contrat.

**Cette attestation est valable pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2026 au 31 Décembre 2026**

**La présente attestation est délivrée à l'Assurée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve :**

- du paiement de toutes les primes dues pour ladite période.
- des possibilités de suspension ou de résiliation de la police en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le code d'assurance ou par le contrat.

**Fait à Casablanca, le 04 Décembre 2025**

A.M

**AXA ASSURANCE MAROC**

Axa Assurance Maroc  
Direction Marché des Entreprises  
Gestion d'entreprises  
120-122 Av. Hassan II, Casablanca  
Tél: 05 22 88 92 92